



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0162

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Soutien de la Communauté urbaine au projet de recherche et développement Legiosecur - Convention financière d'application avec le CNRS Rhône-Auvergne

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Glérén, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touléron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0162**

commission principale :

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Soutien de la Communauté urbaine au projet de recherche et développement Legiosecuré - Convention financière d'application avec le CNRS Rhône-Auvergne**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un projet de délibération séparé, le pôle de compétitivité chimie-environnement a été présenté, ainsi que le soutien de la Communauté urbaine au projet de recherche et développement Legiosécure et monsieur le président a été autorisé à signer la convention cadre à intervenir entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires.

Pour mettre en œuvre l'engagement communautaire, il est proposé de financer le centre national de la recherche scientifique (CNRS) Rhône-Auvergne, partenaire du projet Legiosécure à hauteur de 82 841 € comme défini dans la convention cadre.

Les versements des crédits de paiement de la Communauté urbaine sont programmés de la façon suivante :

- 16 568 € en 2008, représentant 20 % de la participation financière accordée à la notification de la présente convention,
- 24 852 € en 2009, représentant 30 % de la participation financière accordée,
- 24 852 € en 2010, représentant 30 % de la participation financière accordée,
- 16 569 € en 2011, soit le solde de la participation financière accordée.

Les conditions de libération de ces versements sont précisées par la convention financière d'application jointe au dossier ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 82 841 € au CNRS Rhône-Auvergne.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention financière d'application entre la Communauté urbaine et le CNRS Rhône-Auvergne.

3° - Ces dépenses seront imputées aux crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine selon le calendrier suivant :

- . exercice 2008 - compte 204180 - fonction 90 - opération 1295 pour un montant de 16 568 €,
- . exercice 2009 - compte 204180 - fonction 90 - opération 1295 pour un montant de 24 852 €,
- . exercice 2010 - compte 204180 - fonction 90 - opération 1295 pour un montant de 24 852 €,
- . exercice 2011 - compte 204180 - fonction 90 - opération 1295 pour un montant de 16 569 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.